

Envoi par courriel et par courrier

299

DQ11

Québec, le 22 juillet 2013

Projet d'aménagement de la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain entre la côte de Sillery et la côte Gilmour à Québec

6211-23-022

Monsieur Mario Girard
Président-directeur général
Administration portuaire de Québec
150, rue Dalhousie
C.P. 80 Succ. Haute-Ville
Québec (Québec) G1R 4M8

Objet : Projets d'aménagement de la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain entre la côte de Sillery et la côte Gilmour à Québec

Questions complémentaires du 22 juillet 2013 (DQ11, n^{os} 1 à 3)

Monsieur,

À la suite des audiences publiques sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir des renseignements complémentaires qui suivent :

QUESTION 1

Le transport de matières dangereuses

Dans son mémoire au BAPE sur la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain, le Port de Québec présente une liste détaillée des opérateurs utilisant le secteur de l'Anse-au-Foulon ainsi qu'une liste des marchandises transbordées (p. 4 et 5).

- A. Pourriez-vous nous indiquer si parmi les marchandises qui transitent présentement par train dans le secteur de l'Anse au Foulon se trouvent des produits considérés comme matières dangereuses. Si oui, lesquelles ?
- B. La croissance anticipée des activités portuaires dans les prochaines années est-elle susceptible de susciter le transport par train de nouvelles marchandises considérées comme matières dangereuses ? Préciser.

QUESTION 2

Une étude sur les impacts du passage à niveau

À la page 7 du mémoire, il est question « d'une étude commandée par l'Administration portuaire de Québec afin d'évaluer les impacts potentiels de la traverse à niveau ».

A. Vous serait-il possible de déposer ce rapport à la commission du BAPE ?

QUESTION 3

La phase « 3b » de la Promenade Samuel-De Champlain


Un article du journal Le Soleil, publié le 28 juin 2013 et intitulé « Le Port de Québec veut un réaménagement vert de l'Anse-au-Foulon » fait état d'un projet de corridor vert que le Port de Québec considérerait comme la phase « 3b » de la Promenade Samuel-De Champlain. Il y est question de « verdifier les abords du boulevard Champlain et de conserver des points de vue sur le fleuve entre la côte Gilmour et l'Anse Brown ».

B. Pourriez-vous nous préciser quels sont les points de vue à conserver ou à mettre en valeur que le Port de Québec a identifiés sur ce tronçon du boulevard Champlain. Existe-t-il un document de présentation de ce projet de corridor vert que vous pourriez nous transmettre ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **24 juillet**, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission